16/04/2020

#### **AUJOURD'HUI**

Niveau d'alerte sur persistance prévu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais

### DEMAIN

Niveau d'alerte sur persistance prévu dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais

Avant-hier	Hier	Aujourd'hui	Demain
14/04/2020	15/04/2020	16/04/2020	17/04/2020

Polluants et seuils dépassés en μg/m³		Polluants et seuils dépassés en µg/m³		Zone(s) concernée(s) par	Polluants et seuils prévus en μg/m³		Polluants et seuils prévus en μg/m³	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone	le dépassement du seuil réglementaire	Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
				Nord	50		50	
				Pas-de-Calais	50		50	
				Somme				
				Aisne				
				Oise				

Légende En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

Niveau d'alerte
Niveau d'alerte sur persistance
Niveau d'information et de recommandation
Aucun niveau atteint

µg/m³
Microgramme par mètre cube d'air =
un millionième de gramme

**1er niveau : information et recommandation** → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

2<sup>ème</sup> niveau : alerte → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1er niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

## **RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES**

Par mesure de prévention, dans le contexte sanitaire et de confinement actuel, l'Agence Régionale de la Santé et les Préfets vous recommandent de :

- **Réduire, voire reporter les activités physiques et sportives intenses** (qui obligent à respirer par la bouche);
- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Dans tous les cas, en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, consulter un professionnel de santé ;
- Maîtriser la température dans votre logement ou votre lieu de travail ;
- Eviter l'utilisation, en chauffage d'agrément, des cheminées à foyers ouverts ou des poêles et inserts anciens ;
- Respecter l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts. Stockez-les en attendant de pouvoir les apporter en déchetteries ou transformez-les en compost, en vous référant au quide pratique.

https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Elimination-des-dechets-verts

Les Préfets rappellent que cette pratique du brûlage à l'air libre des déchets verts, étant particulièrement polluante, est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Des filières alternatives de recyclage des déchets verts peuvent être activées par les élus locaux. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfectures.

### **EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont concernés par cet épisode de pollution.

Celui-ci s'explique par une augmentation importante des concentrations en particules PM10 sur la partie littorale des deux départements, en raison des conditions météorologiques stables et défavorables à la dispersion.

Cet épisode, comme celui de la semaine passée, s'explique par une production locale importante de particules dans l'atmosphère à partir de polluants provenant de sources multiples (agriculture, activités économiques, chauffage, etc.) en lien avec les conditions météorologiques décrites.

Au vu des prévisions (hauteurs de couche limite basses, vents faibles) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations de particules devraient rester à des niveaux élevés dans la journée de ce jeudi, mais également dans la nuit et pour la journée de vendredi. Dans ce contexte, l'épisode de pollution devrait se prolonger demain.

# Pour connaître les mesures engagées par les Préfets, consultez le site de votre Préfecture

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr	http://www.prefectures-regions.gouv.fr	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/
06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais)	03 20 30 59 59 (préfecture Nord)	03 62 72 86 27
06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme)	03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais)	
Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer	03 23 21 82 82 (préfecture Aisne)	
quotidiennement en lien avec le changement de situation et les prévisions météorologiques.	03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	
Atmo MAUTS-DE-FRANCE	PROSECT OCCUPATIONS  PROSECT OCCUPATIONS  OCCUPATIONS  TOCUPATIONS  TO	• ) Jeno Rigousi di Sati nadi de Franci